

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 84 (1948)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Une coquille...* — *Réunion des présidents.* — *Nos logements.* — *E. N. Brevets 1948.* — *Convention avec l'hôpital.* — *Genève.* — *U. I. G. M.: L'affaire Dubosson.* — *U. I. G. D. - U. A. E. E.: Excursion à St-Jean d'Aulph.* — *U. A. E. E.: Budapest... avec un convoi d'enfants.* — *Neuchâtel: A propos de remplacements.* — *Société neuchâteloise de T.M. et R.S.* — *Jura: S.P.J.* — *Commission de presse.* — *Quand ça change...* — *Est-ce exact?* — *Société suisse de T.M. et R.S.: Cours normal: Genève 1948.* — *Bibliographie.* — *Echange-Vacances.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Pierre Ramseyer: *La Suisse et l'UNESCO.* — Edm. Altherr: *Chronique des Grangettes.* — André Pulfer: *Une précieuse documentation: Les tableaux scolaires suisses.* — *Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

Une coquille...

Une coquille plutôt malencontreuse s'étalait en tête de la chronique vaudoise, dans le dernier Bulletin. On pouvait ainsi penser que nous nous placions du point de vue de Sirius et que les traitements du corps enseignant vaudois ne nous paraissaient être que « de petits détails ». Quelque détachés que nous soyons des biens de ce monde, nous n'en sommes tout de même pas encore là, et les traitements du corps enseignant restent une affaire sérieuse.

J'ignore ma part de responsabilité dans cette affaire, mais pour cette part — hypothétique ou réelle — je m'excuse bien humblement.

G. W.

RÉUNION DES PRÉSIDENTS

Les présidents de section se sont réunis samedi 1er mai en séance extraordinaire pour prendre connaissance des chiffres décrétés par le Conseil d'Etat pour l'amélioration de nos traitements en 1948 (1re étape de la période transitoire). Dans la plupart des sections les assemblées de printemps auront lieu prochainement, les présidents pourront donc exposer la situation à leurs collègues.

Dans la seconde partie de la séance, on entendit un exposé de M. Post, maître secondaire, membre de la sous-commission chargée de faire des calculs pour faciliter les discussions de la commission des retraites.

M. Post, qui a bien voulu répondre à de nombreuses questions, dut cependant s'en tenir à des généralités car les travaux ne sont pas assez avancés pour qu'on puisse faire déjà des communications.

Une chose que l'on peut affirmer dès maintenant c'est que la fusion des différentes caisses de retraite des fonctionnaires en une caisse unique demandera beaucoup de temps et que peut-être vers la fin de 1949 la commission pourra présenter un projet au Conseil d'Etat ! Ce qui ne signifie pas que la loi sera tout de suite mise en vigueur !

L'exposé de M. Post a vivement intéressé tous les collègues présents et chacun a été heureux de sentir que la situation des caisses de retraite était examinée avec tant de compétence.

Les présidents se réuniront de nouveau en juin pour une séance d'information.
M. Mt.

NOS LOGEMENTS

Il est un sujet sur lequel les membres du Comité central sont fréquemment interrogés et en général avec une certaine anxiété : c'est celui du logement de service tel que le prévoit le nouveau statut des fonctions publiques.

Dans bien des familles de collègues on s'est fait une montagne de cette nouvelle réglementation puis on a été « déçu en bien » en voyant qu'il n'était pas si difficile de s'entendre avec les autorités communales pour estimer la valeur d'un logement. Nous savons que dans la plupart des cas le prix du loyer a été fixé au cours d'une discussion loyale où les deux parties ont exprimé leur avis, et la solution satisfait aussi bien le locataire (l'instituteur) que le propriétaire (la commune).

Les autorités communales ont fait preuve, en règle générale, de compréhension, ne cherchant pas à récupérer l'augmentation du traitement de base qu'elles devront dès maintenant servir aux maîtres, en fixant des loyers élevés.

Mais nous avons appris que quelques municipalités ont refusé de fixer le prix du loyer avant de savoir combien l'instituteur serait payé. Cette attitude est inadmissible car ce n'est pas en raison de l'état de fortune du locataire, mais en raison de la valeur du logement, que le prix doit être déterminé.

On doit tenir compte dans cette taxation de l'inconvénient qu'il y a à habiter un collège avec le bruit, la poussière et les dérangements que cela comporte ; la situation excentrique de certaines localités entre aussi en ligne de compte. Il est absolument faux de taxer un appartement de collège comme celui qu'un particulier louerait dans une villa, située dans un jardin paisible et à proximité d'un centre !

Il est certain que le statut apporte un progrès dans cette question du logement de service : il est juste qu'un instituteur obligé d'habiter un collège mal entretenu ne paie qu'un loyer modique ; celui qui dispose d'un joli appartement aux installations modernes paiera volontiers une somme plus élevée.

Les communes devraient désormais indiquer le prix du logement lors des mises au concours (dans les villes, l'indemnité de résidence) ; les candidats postulerait ainsi en connaissance de cause.

Les municipalités des villes ne se sont pas encore toutes prononcées au sujet de l'allocation de résidence qu'elles verseront au corps enseignant. Nous sommes bien certains que, comme les municipalités campagnardes, elles admettront que l'amélioration du traitement de base décrétée par le Conseil d'Etat est une nécessité vitale et ne peut être amoindrie par des mesures restrictives sur le plan communal. Rappelons à ce sujet ce que déclarait Monsieur le Chef du département lors de

notre assemblée générale du 15 février 1948 : « ... Il apparaît que les communes ne pourraient désavantager les instituteurs ou institutrices qu'en réduisant le supplément de loyer qu'elles accordent actuellement en sus du chiffre légal. Sur ce point, l'Etat ne peut pas intervenir formellement, mais il y a tout lieu de croire que les communes ne prendront pas une mesure de ce genre. En effet, nous avons constaté que les budgets pour 1948 de plusieurs communes importantes portent intégralement les augmentations résultant des dispositions nouvelles, prouvant ainsi qu'aucune réduction n'a été apportée aux indemnités anciennes. »

Il serait normal, semble-t-il, que l'allocation de résidence correspondît à la différence entre le prix moyen des loyers payés par les instituteurs de la campagne et les prix des logements en ville.

Nous espérons apprendre prochainement que dans les villes comme à la campagne, les discussions se sont déroulées dans le meilleur esprit.

M. Mt.

ÉCOLE NORMALE : BREVETS 1948

Les candidats suivants ont obtenu le brevet définitif :

a) **Enseignement primaire** : MM. Beney Emile, à Vevey ; Burdet Samuel, à Valeyres s. Montagny ; Chanson Charles-Edouard, à Ecublens ; Charlet André, à Morges ; Cuany Jacques, à Yverdon ; Groux Jean, à Lausanne ; Huguenet Roger, à Lausanne ; Malfroy Roger, à Orbe ; Mani Marcel, à Lausanne ; Perrenoud Charles, à Vevey ; Pict Jean, à Lausanne ; Pittier Maurice, à Panex s. Ollon ; Regamey Raoul, à Jongny ; Rossier Marcel, à Palézieux-Village ; Ruffetta Jean, à Mont-la-Ville ; Schneider André, à Lausanne ; Urech Pierre-André, à Château-d'Oex.

Milles Aebin Lucette, à Chailly ; Arm-Guignard (Mme) Lily, à Bulle ; Beney Paulette, à Vevey ; Besuchet Marie-Louise, à Suchy ; Bolomey Yvonne, à Lausanne ; Conod Marianne, à Bursins ; Conod Simone, à La Russille ; Cornuz Yvette, à St-Prex ; Cosenai Micheline, à Lausanne ; Fatio Yvonne, à La Tour-de-Peilz ; Giriens Marguerite, à Le Sentier ; Gonin Madeleine, à Renens ; Gozel Liliane, à Lutry ; Guignard Jacqueline, à Vennes s. Lausanne ; Heym Marthe, à Chailly s. Lausanne ; Hürlimann Simone, à Vevey ; Jacot-Descombes Claudine, à Rennens ; Jaquier Francine, à Granges-Marnand ; Jeanrenaud Flory, à Lausanne ; Jordan Annette, à Orbe ; Lambery Denise, à Valeyres s. Rances ; Martin Liliane, à Bex ; Michon Lisette, à Cheseaux s. Lausanne ; Mouron Claudie, à Lausanne ; Peter Antoinette, à Missy ; Pfister Antoinette, à Chernex s. Montreux ; Rudin Suzanne, à Prilly ; Schmid Marcelline, à Pully ; Schopfer Esther, à Cossonay ; Siegenthaler Pervenche, à Villars s. Yens ; Vallotton Nelly, à Moudon ; Velay Edith, à Marseille ; Vorburger Marguerite, à Chexbres.

b) **Enseignement dans les classes enfantines et semi-enfantines** : Miles Auberson Josiane, à Lausanne ; Bucherer Jeanne, à Lausanne ; Frei Alice, à Pully ; Galland Ariane, à Lausanne ; Gebhard Madeline,

à Vaux s. Morges ; Gilliland Daveline, à Bercher ; Lambercy Anne-Marie, à Yverdon ; Leyvraz Marianne, à Lausanne ; Rossat Marie-Lise, à Lausanne ; Urwyler Jacqueline, à Lausanne ; Yersin Yvonne, à Aubonne.

c) **Enseignement dans les classes enfantines** : Mlle Bettex Nelly, à Yverdon.

d) **Enseignement des travaux à l'aiguille** : Mlles Cherix Suzanne, à Bex ; Gander Ginette, à Vaugondry ; Goumaz Elise, à Sédeilles ; Hützener Janine, à Ballaigues ; Jaccard Camilla, à Ste-Croix ; Maire Sylvette, à Payerne ; Roth Marlise, à Lausanne ; Salzmann Madeleine, à Lausanne ; Tanner Lisette, à Morges ; Thonney Jacqueline, à Mathod.

e) **Diplôme pour l'enseignement privé (travaux à l'aiguille)** : Mlle de Giuli Georgette, à Vevey.

f) **Enseignement dans les classes de développement** : Mlle Esther Schopfer, à Cossonay.

Brevet ménager. A la suite de l'examen complémentaire du 23 mars, obtient le brevet ménager : Mlle Régina Grünig.

CONVENTION AVEC L'HOPITAL

Le Comité de la S.P.V. vient de signer une nouvelle convention avec l'Hôpital cantonal qui permettra à nos membres et à leur famille de bénéficier de tarifs avantageux en cas d'hospitalisation.

Voici les conditions qui nous sont faites ; ces prix comprennent la pension et les soins médicaux en salle commune, les pansements, les médicaments ordinaires, les analyses faites dans l'établissement :

Enfants jusqu'à 7 ans : 4 francs par jour.

Enfants de 7 à 14 ans : 5 francs par jour.

Adultes dès 14 ans : 6 fr. 50 par jour.

Pour ceux de nos membres qui sont affiliés à la Société des secours mutuels (Collectivité S.P.V.) ces chiffres sont diminués de 50 cts. En outre ces mêmes assurés seront exonérés d'une partie des frais : d'opération, d'examens radiologiques, de traitements physiothérapeutiques, etc.

Signalons encore que les frais d'accouchement à la Maternité sont comptés à 100 fr., pension et frais médicaux compris, en service ordinaire, pour une durée maximum de 12 jours.

Les bénéficiaires de cette nouvelle convention sont soumis aux règles générales de l'admission à l'Hôpital, sauf qu'ils n'ont pas à fournir de déclaration de fortune.

Nous souhaitons qu'aucun membre de la S.P.V. n'ait à se faire hospitaliser ; cependant nous apprécions de savoir qu'en cas de maladie, la direction de l'Hôpital nous accorderait des conditions avantageuses.

Ce sentiment de sécurité est bien propre à nous maintenir en bonne santé.

M. Mt.

GENÈVE**U. I. G. - MESSIEURS**

Lors de l'entrevue concernant l'affaire Dubosson que M. Picot a accordée au Comité de l'U. I. G., le président du Département de l'instruction publique nous a suggéré d'attendre la parution du Mémorial des séances du Grand Conseil contenant ses déclarations sur cette affaire, et de lui envoyer alors un mémoire à ce sujet.

Le 29 avril 1948, nous avons fait parvenir à M. Picot le texte suivant.

L'AFFAIRE DUBOSSON

I. Pour justifier les dérogations et avantages matériels accordés à M. Jacques Dubosson, le Département se fonde sur :

LA VALEUR EXCEPTIONNELLE DU CANDIDAT

« Nous avions une personne capable sous la main » (Mémorial, p. 171, 27e ligne).

« Nous nous trouvions en face d'un homme qui avait fait des études pédagogiques très poussées » (p. 172, deux dernières lignes).

« M. Dubosson est un homme de valeur » (p. 173, 24e ligne).

Or, d'une part :

1. Le brevet vaudois pour l'enseignement spécial nécessite trois mois d'études.
2. Le certificat de pédagogie de l'Institut des sciences de l'éducation s'obtient après neuf mois d'études, à la fin de la deuxième année de stage.
3. Le diplôme général de psychologie appliquée, dont l'Université admet qu'il donne accès au doctorat en philosophie, mention pédagogie, peut être obtenu sur présentation du travail de fin de stage de l'enseignement genevois.

D'autre part, malgré sa longue pratique et l'indulgence dont les examinateurs ont dû faire preuve lors des examens d'entrée en stage de 1947, M. Dubosson n'a pas obtenu, aux épreuves de connaissances et d'aptitudes, des résultats qui le désignent comme une personnalité de valeur.

« Ces résultats à l'examen de connaissances ont été les suivants : français 5 ; dessin 3,5 ; musique 4,5 ; aptitudes physiques 3,6 » (Mémorial p. 173, 30e ligne).

Il a eu : pour la causerie 4,5 ; pour l'explication d'un problème 4,5 ; pour l'élocution 6 » (p. 173, 40e ligne).

Le déficit constaté (p. 173, 31e ligne) prend toute son importance si l'on considère que M. Dubosson était en compétition avec des jeunes gens sans expérience, et ne permet pas de prétendre que nous nous trouvons en présence d'une personne de valeur exceptionnelle dont les compétences sont bien supérieures à celles de n'importe quel maître de l'enseignement genevois.

En conséquence :

- 1) Si nous admettons qu'il est inutile de faire suivre à M. Dubosson la première année d'études pour voir s'il est capable de tenir une classe, et
- 2) la deuxième année qui est la préparation du certificat de l'Institut Rousseau (le candidat possédant en plus le diplôme spécial de psychologie appliquée aux consultations d'enfants),
- 3) **nous estimons, en revanche**, qu'il y a lieu de lui faire subir l'examen spécial pour candidat sans maturité comprenant une composition française et un examen d'arithmétique et de géométrie (Règlement des études pédagogiques 1945, chap. 3, art. 10, lettre b), de même que la troisième année de stage pour parfaire ses connaissances et sa formation (dessin, musique, gymnastique, présentation de leçons).

II. TRAITEMENT - SURENCHÈRE

Pour s'assurer la collaboration de M. Dubosson, le canton de Genève n'a pas hésité à lui consentir des avantages matériels considérables (Mémorial p. 174, 5e alinéa).

La surenchère à laquelle les cantons de Vaud et de Genève se sont livrés, peut se concevoir lorsqu'il s'agit de s'assurer la collaboration d'un professeur universitaire de renommée mondiale, mais elle est inadmissible lorsqu'il s'agit simplement de recruter un bon maître d'école.

C'est pourquoi nous jugeons équitable de revoir les conditions de traitement faites à M. Dubosson pour les mettre en accord avec la situation professionnelle à laquelle ses capacités lui donnent droit.

III. TACHES SPÉCIALES

Nous nous étonnons enfin qu'on ait chargé M. Dubosson de **tâches spéciales** qui auraient pu être confiées à des instituteurs genevois, étant donné le **caractère local** de certains des problèmes étudiés.

Nous savons que les avantages concédés à M. Dubosson sont destinés à parfaire le traitement insuffisant qu'il touche à l'Institut des sciences de l'éducation. Nous estimons que si l'Institut avait intérêt à s'attacher cette personnalité, c'était à lui d'en assumer les charges.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous ne pouvons suivre M. Picot lorsqu'il affirme que l'affaire Dubosson a été liquidée avec les associations. « L'affaire Dubosson est un cas spécial qui a été liquidé avec les associations » (Mémorial p. 179, 10e ligne).

Une solution satisfaisante ne peut être trouvée que dans un retour à des conditions qui mettent M. Dubosson sur pied d'égalité avec ses collègues, pour le cas où il se destinerait réellement à la carrière d'instituteur.

Le problème général du recrutement nous préoccupe autant qu'il préoccupe la direction de l'enseignement genevois et nous pensons qu'une affaire telle que l'affaire Dubosson ne peut que desservir nos

intérêts communs par ses répercussions sur l'opinion publique, sur le corps enseignant, sur l'état d'esprit des stagiaires.

Genève le 29 avril 1948.

Au nom du Comité de l'U.I.G. :
A. Neuenschwander, président.

U. I. G. DAMES — U. A. E. E.

EXCURSION A ST-JEAN-D'AULPH

Chères collègues,

Ainsi qu'un précédent communiqué vous l'avait annoncé, notre excursion à St-Jean-d'Aulph aura lieu le *jeudi 27 mai* en autocar : aller par le col des Gêts, retour par Thonon. Prix de revient : 6 fr. 50, tout compris. Veuillez avoir l'obligeance de nous inscrire le plus vite possible en versant à notre compte de chèques (U. I. G. - Dames : I 3114) le montant indiqué ci-dessus. Mentionner : «Excursion St-Jean-d'Aulph» au verso du bulletin de versement. Les personnes qui n'ont pas de passeport individuel sont priées de l'indiquer ; on établira pour elles un passeport collectif.

Dernier délai d'inscription : jeudi 20 mai.

Les participantes recevront des renseignements détaillés au cours d'une réunion à laquelle elles seront convoquées sous peu.

Bl. G.

U. A. E. E.

Nous vous rappelons la séance du 12 mai à la Brasserie Centrale, à 16 h. 30.

BUDAPEST... AVEC UN CONVOI D'ENFANTS

Voici, en quelques lignes, un résumé de la conférence si vivante et émouvante qu'a faite Mlle Conne lors de notre dernière assemblée. Nous avons eu l'illusion, pendant une heure, de vivre dans le train parmi tous ces enfants qui retournaient dans leur patrie.

La tâche des convoyeuses est intéressante mais bien fatigante : distraire, nourrir, faire dormir près de 600 enfants et sans plus de commodités que ce qu'offre un wagon de 3e cl., n'est pas une sinécure.

Le voyage est long : départ de Buchs à 18 h., arrivée à Budapest le surlendemain à 9 h. Le train s'arrête à plusieurs reprises et aux changements de zones, on procède à d'interminables contrôles qui n'amusent pas plus les petits que les grands.

A Vienne, les enfants sont confiés à des infirmières autrichiennes, ce qui permet au personnel du convoi de faire un brin de toilette d'abord (ce qui, paraît-il, n'est pas du luxe), puis de visiter la ville.

Vienne... à ce nom les cœurs épris d'art, de musique et de beauté vibraient autrefois ; aujourd'hui devant les ruines, la détresse, l'angoisse, devant l'avenir incertain, les cœurs se serrent. Et c'est presque avec soulagement que convoyeurs et convoyeuses retrouvent, le soir, la sécurité de leur wagon aux couchettes pourtant peu confortables.

Dans la nuit, le train reprend son voyage vers la Hongrie, traverse le « rideau de fer » et le lendemain, dans un brouhaha de cris de joie et de fanfare, c'est l'arrivée à Budapest. Tout a été mis en œuvre pour que la réception soit chaleureuse : repas à la hongroise, visite de la ville.

Si les ruines de Budapest sont moins impressionnantes que celles d'autres villes, l'atmosphère qu'on y respire est tout aussi oppressante et tendue, misérable et triste.

Au retour, c'est avec des enfants pour la plupart atteints de dysenterie que le train repart. Le voyage n'est pas bien agréable, on se l'imagine sans peine. Mais malgré tout, les enfants sont fort impatients de voir le « paradis » suisse. Souhaitons qu'ils y retrouvent la santé.

Merci à Mlle Conne de cet entretien intéressant, merci également aux collègues primaires qui avaient répondu à notre invitation.

M. C.

NEUCHATEL

A PROPOS DE REMPLACEMENTS

Le règlement de la Caisse de remplacement stipule, comme on le sait, que l'indemnité doit être versée au titulaire malade dès le premier jour de remplacement, sur remise d'une déclaration médicale. Or, quel doit être le premier jour de remplacement ? Ici, suivant les localités, les avis diffèrent.

Les commissions scolaires de la campagne, plus enclines peut-être à cause des occupations de leurs habitants à patienter et à voir venir, accordent généralement à leur corps enseignant un ou deux jours de répit avant de se préoccuper d'un remplaçant. Au bout de ce temps, la grippe souvent a passé, le maître reprend son poste et tout est pour le mieux. Quant aux gosses, ils ont eu congé et ne s'en sont nullement plaints. On n'y verra rien à l'examen.

Il en va tout autrement dans les villes. Là, on ne tolère aucune défaillance. D'un bout de l'année à l'autre le maître doit être à son poste, faute de quoi, fût-ce pour une demi-journée, il doit se faire remplacer.

Une application aussi stricte du règlement me paraît être exagérée et désavantage les intéressés, sans bénéfice pour l'école. Je m'explique :

N'est-il pas arrivé à chacun de nous de se trouver un matin en mauvaise forme : on a mal dormi, la tête tourne, l'indigestion menace ; bref, on se sent incapable de se rendre à son travail. On sait que cela va passer, que le soir, à midi peut-être, il n'y paraîtra plus. Mais, parce que, à tout prix, la classe doit être tenue, il faut appeler le médecin et se faire remplacer. Or, qui dit médecin dit ordonnance, pharmacie, etc., frais qui s'ajoutant au 10 % du salaire payé au remplaçant font tout de même une somme appréciable. Certaines directions d'écoles poussent, paraît-il, la chose à l'extrême en exigeant un remplaçant du maître qui, pendant une heure, accomplit un devoir familial ou civique en prenant part par exemple à un ensevelissement.

On peut se demander quel profit les écoliers retirent de ces brefs passages d'un maître souvent inconnu ? Ceux qui ont quelque expérience du métier savent à quoi s'en tenir... Et si, au temps de la pléthore d'ins-

tituteurs, ces petites aubaines étaient les bienvenues pour certains, il n'en est plus de même aujourd'hui où chacun trouve sans peine une occupation plus intéressante.

Pourquoi enfin le maître primaire serait-il toujours en état d'infériorité par rapport aux professeurs de l'enseignement supérieur qui, eux, ont le droit d'être parfois empêchés de donner leurs cours sans que pour cela on les contraigne à un remplacement immédiat ?

En résumé, ne serait-il pas possible aux autorités scolaires d'accorder aux membres du corps enseignant le droit, *en cas de nécessité*, de disposer de, disons, deux jours par année, sans être tenus de se faire remplacer ? En prenant, bien entendu, toutes précautions pour éviter les abus. Nous savons bien, du reste, qu'il n'y aurait pas d'abus ! Le moment en tout cas serait bien choisi pour cette petite réforme, puisqu'on a tant de peine à trouver des remplaçants et il est certain que de nombreux collègues de la ville seraient reconnaissants aux commissions scolaires de vouloir bien revoir la question.

S. Z.

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Cours organisés en 1948 : voir *Educateur* du 10 avril dernier.

Pour rappel, le délai d'envoi des inscriptions (définitives ou éventuelles), le 15 mai prochain, à M. Willy Galland, vice-président, Côte 78, Neuchâtel.

JURA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE JURASSIENNE

L'enveloppe qui parviendra aux membres de la S.P.J. contiendra, outre le rapport de M. Joray, sur « Le Droit aux études », une invitation et une formule de chèque. Les membres qui participeront au XXVe congrès jurassien sont priés d'utiliser la dite formule pour s'inscrire et nous leur demandons de le faire jusqu'au 15 mai, ceci afin de nous permettre d'assurer le service des logements sans accroc.

Quatre sortes de cartes de fête sont à disposition :

La carte A donne droit à l'insigne, à une course en funiculaire à Macolin, à une séance cinématographique et à l'entrée à la soirée familiale-concert-revue-bal. Elle coûte 3 francs.

La carte B donne droit à tout cela et au banquet officiel (tout le monde dans la même salle). Elle est à 9 francs.

Pour le logement il y a deux cartes. Chacun sait le prix exorbitant demandé par les hôtels. A Bienn, la nuitée et le petit déjeuner font 3 fr. 50, prix spécial pour congrès. Nous avons alors demandé aux collègues (à nos collègues de langue allemande aussi) de mettre des chambres à disposition. Elles sont en nombre restreint, bien sûr, et le Comité des logements les attribuera dans l'ordre d'arrivée des commandes. La carte C prévoit en plus du banquet, le logement chez l'habitant. Elle revient à 12 francs et la carte D qui donne droit au logement à l'hôtel (Hôtel de la Gare, Maison du Peuple, Croix-Bleue, Hôtel de la Clef, etc.) coûte 17 francs.

L'excursion dans le Seeland, dont il vous sera parlé plus tard, et qui groupe les tout fidèles le dimanche, revient à 10 francs, autocar et dîner à Aarberg compris.

Un mot encore concernant l'expédition des rapports. L'imprimerie me les promet pour vendredi 7 mai, à 12 heures. Le matériel d'expédition étant tout préparé, ils seront à la poste le même jour avant 17 h. Ils doivent normalement être distribués samedi matin 8 mai, comme prévu. Seulement, la poste m'apprend que les imprimés ne sont pas considérés comme envois urgents et il se peut, qu'ici ou là, ils ne parviennent au destinataire que le lundi 10 mai. Je prie donc les collègues qui n'auraient pas leur rapport en date du 8 mai d'attendre encore au 11 avant de m'envoyer leurs réclamations. Et je m'excuserais platetement auprès de tous mes collègues de ce retard sur l'horaire... s'il y avait de ma faute !

Mes excuses quand même au nom de la fatalité et à bientôt !

Chs. Jeanprêtre.

COMMISSION DE PRESSE

La Commission de presse de la Société pédagogique jurassienne est entièrement constituée. Nous pouvons aujourd'hui publier les noms de ses membres et rappeler son but brièvement.

En font partie : Borel, Créminal, Cramatte, St-Ursanne, Jeanprêtre, Biénné, le Dr Junod, Delémont, Reber, Reconvilier, Willemin, Lamboing. La présidence sera exercée à tour de rôle.

Pourquoi la S.P.J. a-t-elle mis cette commission sur pied ? Elle sera un organisme d'information objective et constructive avant tout ; elle servira la cause de l'école populaire publique. L'éducation et l'instruction de nos enfants soulèvent tant de problèmes de tous ordres ! Notre commission les abordera impartialement en publiant des articles de presse dans nos journaux corporatifs d'abord, dans les journaux jurassiens ensuite.

QUAND ÇA CHANGE...

Il s'agit de la transformation de la classe allemande privée de la Montagne de Cortébert en classe française, dont la place est mise au concours. Un tout petit pas... qu'on signale avec satisfaction ! D'autre part, les journaux jurassiens ont appris à leurs lecteurs que des communes subventionnant l'école allemande de Jeanguisboden ont décidé de ne plus verser le subside habituel à cette classe. Un second petit pas... qui conduira certainement à d'autres plus importants !

EST-CE EXACT ?

A la suite de la fermeture de la classe de la Werdtberg sur la Heutte, on nous rapporte qu'un jeune écolier de là-haut a été placé au Foyer pour arriérés de Delémont. Le fait est-il exact ? La direction de cette institution voudrait-elle confirmer ou infirmer la chose, au besoin s'expliquer ? Quant à nous, nous n'admettons pas cela et le crions à travers tout le pays romand ! La place de ce jeune garçon est dans une école publique.

Reber.

**SOCIÉTÉ SUISSE DE TRAVAIL MANUEL ET DE
RÉFORME SCOLAIRE**

COURS NORMAL : GENÈVE 1948

La direction du cours enregistre à ce jour 387 inscriptions¹. Les Vaudois concourent à ce résultat magnifique pour 47 et les Bernois pour 45. Les vingt-trois inscriptions de Genève constituent une manière de record si l'on compare aux autres années.

Tous les cantons, à l'exception d'Unterwald, seront représentés à Genève. Belle mosaïque de tendances et de mentalités, bien dans la ligne des cours suisses.

Grâce à l'effort de la Commission des logements, nous sommes assurés de pouvoir loger tout notre monde, dans une gamme d'habitats correspondant à l'éclectisme le plus large. Hâtez-vous de choisir, et de bien choisir : votre satisfaction dépendra de votre esprit de décision... Et surtout, dites-vous bien qu'il sera absolument vain de prétendre trouver un logement à votre convenance sur place et au dernier moment : dans les conjonctures locales actuelles, c'est authentiquement un « service » que la commission des logements vous rend en vous procurant un gîte pour la durée du cours ; témoin le petit renseignement suivant : il a fallu prospecter 1500 possibilités pour trouver 300 chambres !

* * *

Réparons pour terminer une petite erreur... historique :

Notre dernier article pouvait laisser supposer que le seul cours romand, précédent celui de Genève, était celui de... Genève ! Or, il convient de ne pas oublier ceux de Biel, Neuchâtel, Vevey et Sion !

Voilà qui est fait ! A bientôt chers collègues de la Romande... et d'ailleurs (il y a même deux inscriptions des écoles suisses de l'étranger !).

Commission de presse, 57e cours normal.

BIBLIOGRAPHIE

Notre collègue, L. DUMAS, secrétaire général de la F. I. A. I., vient de faire paraître, aux éditions Bourrelier, des propos sur la pratique de l'éducation intitulés : « Au pied du mur... ». Nous aurons l'occasion de revenir sur cette œuvre.

ECHANGE - VACANCES

Mlle C. Bousquet, institutrice à Tartas (Ville haute), Département des Landes, céderait dès le 14 juillet et pour les vacances d'été son appartement meublé contre un logement de 2 pièces à Genève ou environs.

¹ Et environ 250 pour Liestal (automne 1948).

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA SUISSE ET L'UNESCO

D'un article paru sous ce titre dans le dernier numéro du Gymnasium Helveticum (Revue de l'enseignement secondaire suisse) nous extrayons les passages suivants qui intéresseront certainement les lecteurs de l'Educateur.

L'UNESCO, dont un des buts principaux est l'établissement d'une entente internationale par le moyen de l'éducation, a réuni à Sèvres, du 20 juillet au 31 août, 80 représentants de 31 nations pour un « stage pratique ». Les participants à ce séminaire — c'est le nom qu'on lui a donné par la suite — étaient des professeurs, des directeurs d'école, des membres du personnel administratif ou des représentants de la presse pédagogique. C'est donc dans une atmosphère très homogène que ces journées se sont déroulées, et dans un esprit de parfaite collégialité. Dès les premières heures, les contacts étaient établis et c'est en toute simplicité qu'on abordait son collègue chinois, néo-zélandais ou haïtien pour lui demander ce qu'il faisait, ce qu'il enseignait, quelle était la formation des professeurs de son pays, etc. Le but de ce stage était de réunir une série de documents pouvant servir à l'enseignement de la compréhension internationale.

Qu'il me soit permis de donner quelques impressions personnelles recueillies au cours des conférences, des discussions générales et des conversations particulières.

Préoccupations des éducateurs

D'une manière générale, on peut dire que, dans tous les pays, des efforts sont faits pour mieux adapter l'école à l'enfant. Ce qu'on appelle la « pédagogie nouvelle » est la seule qui soit envisagée à l'heure actuelle. Ailleurs, on n'éprouve pas à son égard la méfiance et l'hostilité qui sont encore générales chez nous. Bien au contraire, on étudie objectivement et très sérieusement les nouvelles méthodes, on les critique, on les compare aux anciennes, on cherche la meilleure, c'est-à-dire celle qui tiendra compte des connaissances psychologiques et sociales que nous possédons sur l'enfant et que nous ne pouvons plus ignorer aujourd'hui. Fondée sur ces bases psychologiques, la pédagogie nouvelle veut susciter chez l'enfant l'intérêt qui lui permettra d'acquérir lui-même les connaissances nécessaires, par des travaux et des recherches personnels, sous la conduite du maître. Elle proscrit énergiquement l'attitude passive des élèves qui reçoivent docilement les connaissances transmises par le maître, telle qu'on la voit trop souvent encore dans nos écoles dites traditionnelles.

Il faut donc détruire la vieille légende qui fleurit encore chez nous selon laquelle les méthodes nouvelles, ou actives, suppriment l'effort et deviennent un jeu perpétuel où l'enfant ne fait que ce qui lui plaît. Ce sont certains pédagogues illuminés, encensés par des admirateurs

fanatiques, qui ont faussé l'opinion au point que pour longtemps la cause d'un enseignement rationnel est compromise.

Sans vouloir jeter la pierre à l'enseignement traditionnel, reconnaissons que le triste spectacle du monde actuel ne peut pas lui servir de recommandation et qu'en tous cas, on ne risque pas de faire plus de mal. Si les méthodes que nous pouvons déjà appeler anciennes ont obtenu de bons résultats chez les sujets doués et sélectionnés, acceptons qu'elles soient améliorées sur les bases des données nouvelles, créant des possibilités d'assimilation plus étendues, développant un plus grand nombre de facultés et, en particulier, donnant à l'élève des méthodes de travail personnel, ce qui nous a manqué, avouons-le.

Prestige de la Suisse

Au cours de nos discussions et de nombreuses conversations particulières, j'ai pu constater que la Suisse jouit universellement d'un prestige extraordinaire, contrairement aux bruits qui circulaient vers la fin de la guerre, prétendant qu'une certaine antipathie régnait à l'égard de notre pays qui, sans avoir pris part à la lutte, en avait retiré des bénéfices. J'ai eu la satisfaction de constater chez tous les délégués une très grande sympathie pour notre peuple ; nos qualités d'honnêteté, d'ordre et de propreté sont souvent prônées ; nos institutions politiques sont considérées comme des modèles de santé nationale. Nos écoles enfin jouissent encore d'un prestige qui pourrait bientôt n'être plus qu'une réputation surfaite. En effet, il faut avouer que nous vivons sur nos réserves et que nos écoles, qui sont encore considérées comme les meilleures du monde, ne seront bientôt plus que les plus vieilles du monde.

Conclusion

Il est urgent que nous nous mettions sérieusement à revoir les bases de notre enseignement et la formation de notre corps enseignant. Il nous faut prendre connaissance des données scientifiques indiscutables que nous possédons aujourd'hui et réformer notre enseignement à partir de ces éléments. Il faut que les nouveaux maîtres en soient informés d'une manière approfondie et qu'ils étudient les mouvements pédagogiques des autres pays, ne serait-ce que pour en faire la critique.

Ces quelques remarques personnelles découlent d'impressions très nettes éprouvées au cours du stage. Sans vouloir critiquer ce qui se fait chez nous, je constate simplement que nous allons être dépassés. Or, nous devons et nous pouvons rester en tête du mouvement pédagogique mondial. Tous les regards sont tournés vers nous. Ce sont encore des regards d'admiration

Pierre Ramseyer

Directeur des écoles secondaires et supérieure à Neuchâtel

CHRONIQUE DES GRANGETTES

A la fin de l'hiver, nous commencerons par faire le point, pour remarquer que jusqu'à ces jours, la faune est restée sensiblement constante. Toujours le même fond : *Hérons, Cormorans, Foulques, Grè-*

bes divers, *Colverts*, *Milouins*, *Morillons* et, en moins grand nombre, *Garrots*, *Souchets*, *Chipeaux* et *Siffleurs*. J'y ajouterai toutefois une petite merveille, que nous avons observée depuis le Nouvel-An de façon régulière : c'est le *Harle piette*. Un mâle et cinq à sept femelles ont occupé l'embouchure du canal pendant de longues semaines. De la grosseur de la Sarcelle, le mâle paraît, au premier abord, d'un blanc éclatant ; toutefois, l'œil est bordé de noir et l'occiput souligné d'un trait de même couleur. Quelques plumes du dos sont noires également, tandis que les flancs tirent sur le gris. La femelle est gris-brun ; le front et le crâne bruns surmontent des joues et une poitrine claires. De loin, on la prendrait pour un Grèbe très pâle.

Et quelle est la composition de la faune en ce début de printemps ?

Nous sommes le

Dimanche 14 mars

Rarement nous avons eu une telle lumière et pareille facilité d'observation. Le ciel était absolument bleu, le lac parfaitement calme, le soleil éclatant. De plus, la berge était découverte, très largement et le lac bien bas. Les Ciseaux, rassemblés au bord de l'eau, semblaient se soucier fort peu des intrus que nous étions. Devinaient-ils qu'ils étaient parfaitement à l'abri et que le promeneur imprudent qui tentait de les approcher s'exposait à un enlisement inévitable ? Ils « posaient » littéralement pour nous. (Nous, c'est notre collègue O. Paccaud et moi-même !)

Commençons par

Les aquatiques

Il y a encore beaucoup de *Foulques*, et une masse de *Colverts* dont les mâles ont des teintes rutilantes. De nombreux couples de *Grèbes huppés* se font des grâces. Encore quelques *Cormorans*. Les habituels *Hérons*. Les *Milouins* se sont fait rares, et nous n'en comptons que fort peu. Les autres sont retournés vers le Nord. Il en est de même des *Morillons*, dont le nombre a fortement baissé. Nous n'avons vu que de rares *Garrots* et une seule femelle de *Harle piette*. Mais il y a du nouveau : les *Sarcelles d'été* sont là, et leur passage durera jusqu'en mai. Elles se trahissent de loin par leur cri, semblable au bruit d'une crêcelle. Malgré leur petite taille, il est facile d'examiner leur plumage. Impossible de se tromper. Le mâle a la poitrine et le croupion bruns, tachetés de noir ; la tête est de même couleur, avec de larges sourcils d'un blanc immaculé. La partie centrale du corps est grise, surmontée d'un dos plus foncé d'où se détachent transversalement quelques plumes bien marquées. Vives, lestes, elles pêchent sans arrêt. Il y a aussi quelques couples de *Sarcelles d'hiver*, qui vont nous quitter sous peu pour rejoindre les espaces nordiques. Si les femelles sont difficiles à reconnaître, comme pour l'espèce précédente, il n'en est pas de même du mâle. Il est d'un gris finement strié, avec un croupion foncé. Ce qui frappe, ce sont les magnifiques couleurs de la tête ; elle est brune, l'œil entouré d'une tache verte, allongée, bordée de jaune. Un de nos plus beaux Canards.

Quant au prix d'élégance, nous le décernerions volontiers au *Canard pilet*, dont plusieurs couples hantent la rive. Ils pêchent sans cesse et leur arrière-train, terminé par des plumes pointues (*Anas acuta !*), se dresse vers le ciel. Le mâle, où le blanc domine, est plus foncé dans sa partie postérieure. Le blanc du cou se prolonge en une élégante volute vers l'occiput, tandis que la tête est brune. Ils ont quitté la Méditerranée, ou même le Soudan, pour remonter vers la lointaine toundra.

La plage

elle-même donne asile à une quantité de *Mouettes* et de *Corneilles* (Nous reviendrons aux Mouettes et à leurs proches parents dans une autre chronique). Parmi elles, une quinzaine de *Courlis cendrés*, au long bec recourbé vers le bas, de la taille d'un Colvert, fouillent la vase. Et, enfin, trois *Chevaliers*. L'un, aux pattes rouges, paraît être le Gambette. Les deux autres nous ont donné du fil à retordre ! Ils paraissent un peu plus clairs. Les jambes sont moins vivement colorées. Vu la faible longueur du bec, nous supposons qu'il s'agit de *Combattants*, que d'autres observateurs ont signalé les jours précédents. Le jeudi 11 mars, j'ai observé, ici également, un *Vanneau huppé*.

Et les Passereaux ?

Nous retrouvons la *Bergeronnette grise*, le *Pipit spioncelle*. Le *Pouillot véloce* est de retour et se signale par son zip-zap étourdissant... et bienvenu (voir Zollinger !). C'est le moment de l'observer, car plus tard il se dissimulera facilement dans le feuillage. Cet oiseau fin et élancé, au corps gris-olivâtre, tirant parfois sur le vert et le jaune, nous est également revenu du Sud. En sa compagnie, dans les buissons qui longent le Canal, des drôles de Moineaux ! Ils en ont la teinte générale, et en diffèrent malgré tout par des couleurs plus contrastées. Le mâle, au poitrail clair, porte calotte et bavette noire encadrées d'une collerette blanche. Le dos est brun, et la queue est bordée de clair avec une ligne médiane plus foncée. Nous l'entendrons chanter plus tard. C'est le *Bruant des roseaux*. Quant à notre vieil ami le *Bruant jaune*, il s'est réveillé à son tour et son chant commence à résonner dans les arbres. (Tsi-si-si-si-si-si, et plus haut dièèè.) Il se trahit également par son appel roulé et aigu (tsriii, tsriii), qu'il répète inlassablement. Vous levez les yeux et vous le découvrez dans les plus hautes branches, sa petite tête toute en or. Les *Etourneaux*, eux aussi, sont de retour, et le 7 février déjà, nous en avons noté un vol de trente. Avec mes « grands » de 2e classe, nous les avons observés au bord de la Grande-Eau, en train de prospecter les cavités des troncs de peupliers. Fait intéressant à noter, de carnivores et insectivores qu'ils sont au moment de l'incubation, ils deviennent grands amateurs de baies et de graines à partir de l'été.

Et bien entendu, nous retrouvons nos fidèles compagnons de l'hiver, les *Mésanges*, les *Grimpereaux*, *Troglodytes*, *Rouges-gorges*; le chant du *Pic vert*, et le tambourinage de son cousin le *Pic épeiche*, retentissent du côté du Vieux-Rhône.

Si vous avez quelques jours de répit, n'hésitez pas à pousser jusqu'aux Grangettes. Le spectacle en vaut la peine.

Edm. Altherr.

Une précieuse documentation :

LES TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Le Congrès de Delémont présentait aux visiteurs de l'exposition scolaire installée au Château la collection complète des tableaux scolaires suisses. Si cette œuvre nous est familière par les reproductions et les textes qu'en donna *l'Éducateur*, la vision de ces tableaux nous remplit d'un légitime orgueil. Nos tableaux scolaires suisses soutiennent avantageusement la comparaison avec ceux édités à l'étranger. Mieux que cela : ils font vivre avec intensité telles coutumes, tels paysages caractéristiques, telles industries de notre pays.

Les tableaux mis en circulation par le Musée scolaire sont assez fréquemment demandés. Cependant on doit souhaiter, en vue d'une extension de l'œuvre, que des achats plus nombreux mettent les promoteurs en possession des moyens nécessaires.

La richesse d'exécution de ces tableaux permet de les utiliser avec profit comme centres d'intérêts : Un nouveau tableau est-il affiché en classe ? Il apparaît comme une fenêtre ouverte sur l'inconnu ! Et questions de pleuvoir ! La curiosité ainsi éveillée peut être exploitée durant plusieurs jours.

Alternativement montrés et dissimulés, les tableaux fournissent ali-ment à un piquant exercice de mémoire visuelle. Tels d'entre eux se prêtent fort bien à la copie, notamment ce riant paysage tessinois de Stoecklin que nos élèves connaissent par cœur et qui nous apporte à chaque fois que nous le déroulons comme un aimable sourire méridional. Le pêcheur barbu, la gracieuse servante, l'aubergiste replet nous sont familiers, et il semble que leur bonne humeur, jointe au soleil tessinois, pénètre avec eux dans la classe !

On ose à peine parler d'« exercices » de langage, tant les remarques sont spontanées, suggérées par le vif coloris et la vie intense qui émane du tableau. Et occupations, et cultures, et climat, et architecture de venir s'insérer sans peine dans l'entretien, qui va fournir tout naturellement les thèmes de rédaction hebdomadaires.

Entre temps, des termes nouveaux sont apparus, dame orthographe sacro-sainte a réclamé ses droits, et la pilule « vocabulaire » a passé plus facilement, semble-t-il, comme accompagnée de quelques grains de ce beau raisin qui mûrit à la pergola de l'osteria.

Et si cette histoire nous amuse, nous la recommencerons lundi avec les fromagers de la Suisse centrale, dont Brugger évoque de façon frap-pante la vie fruste. A moins que E. Bohni ne nous ait conduits à la cueillette des pommes, ou que Carigiet n'ait mélancoliquement réveillé nos souvenirs de vacances en nous ramenant dans l'alpestre village où les chèvres prennent le départ.

Nous ne concevons naturellement pas un enseignement basé exclu-sivement sur la contemplation de tableaux, si parfaits soient-ils ! Mais nous pensons que la possession de tout ou partie des superbes œuvres éditées à ce jour est un inestimable trésor pour une classe. Charmant

cadeau à suggérer par exemple aux autorités scolaires, en lieu et place — ou en sus — des aimables redondances qui marquent les cérémonies annuelles ! Les exclamations que provoquait l'exposition de Delémont prouvaient en tout cas que cet effort est peu connu d'un grand nombre de nos collègues, qui ont peut-être oublié aussi les excellents « Commentaires » publiés en son temps par l'*Educateur*, et édités sous forme de brochures par la Commission intercantonale.

André Pulfer.

Réd. — *La Librairie Payot & Cie, à Lausanne, est chargée de la vente en Suisse romande des tableaux scolaires suisses. Prix, sans abonnement, 5 fr. 75 par tableau.*

BIBLIOGRAPHIE

L'éducation du patriotisme, par Louis Meylan.

Dans une forte brochure dont la lecture provoque un intérêt grandissant, M. Louis Meylan expose ses vues sur l'éducation du patriotisme.

Ses retours au passé, lorsqu'il montre combien souvent les hommes animés du patriotisme le plus pur ont été incompris et condamnés par leurs contemporains, sont de toute actualité. Qu'il s'agisse de Socrate, de Daunou, de Camille Desmoulins ou de l'affaire Dreyfus, M. Meylan éclaire d'une façon saisissante les déviations du patriotisme et montre ce que doit être l'éducation d'un tel sentiment.

Il conviendrait de répandre cette brochure dans tous les milieux, de la faire lire à nos grands élèves et de la commenter avec eux. Ils comprendront alors pourquoi des hommes comme Nicolas de Flue, comme le major Davel, comme Carl Spitteler ont été et demeurent les guides les meilleurs de qui nous pouvons nous inspirer.

A une période où l'impérialisme et le chauvinisme font tant de ravages, il est bon que l'éducation du patriotisme dans notre pays soit digne de son passé et de sa destinée dans l'avenir.

R. D.

ON CHERCHE pour jeunes gens de 14-17 ans, élèves de l'Ecole secondaire et de l'Ecole de Commerce

PENSIONS DE VACANCES

pour 5 semaines (19 juil.-21 août) chez familles de professeur et d'instituteur. Adresser offres détaillées avec conditions au **Bureau d'orientation professionnelle**, Wälchestrasse 31, Zurich.

ANGLAIS, 31 ans, B.A. Honours, professeur actuel de « grammar school », cherche

poste permanent

en Suisse romande. Disponible pour entrevue pendant grandes vacances.

Mr. W. G. Street, The Mount, Bog Height Road, Darwen, Lancs.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Maitres et élèves seront enchantés d'une excursion dans la belle région du chemin de fer

Sierre-Montana-Vermala-Crans

En 30 minutes, une différence de 1000 m. d'altitude pour le prix modique de Fr. 0.90 la simple course et Fr. 1.35 l'aller et retour (Taxe spéciale d'école).

Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

Tél. 6.41.69

Magnifique but de courses

Restaurant Manoir ouvert toute l'année - Grand dortoir

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés P. ROUILLET

Hôtel du Glacier

TRIENT (Valais)

très fréquenté par les courses d'écoles, à proximité du glacier et du col de Balme, connu par sa vue magnifique sur la chaîne du Mont-Blanc.

Repas et couches à prix modérés

Visitez

Isérables

et son téléférique

(Valais)

NIESEN-KULM

le but de votre prochaine excursion

Châtel-St-Denis

Les Paccots - Les Rosalys - Les Jones Dent de Lys - Moléson

POUR VACANCES ET COURSES SCOLAIRES

Bureau officiel de renseignements tél. 5 90 35

Par les bateaux du

LAC LÉMAN

vous ferez connaître les plus beaux sites riverains et vous enchanterez vos élèves. Les billets collectifs sont délivrés sans demande préalable. Les conditions de notre tarif sont les mêmes que celles des C. F. F.

DANS LA RÉGION DE VEVEY ET LES PRÉALPES

3 idées !

Châtel-St-Denis porte de la Gruyère

Chamby point de départ d'excursions

Les Pléiades le magnifique belvédère à 1400 m.

Demandez aux Chemins de fer électriques veveysans leur dépliant, avec carte et 8 projets de courses.

LE MONT-PÈLERIN

sur VEVÉY (850 m.)

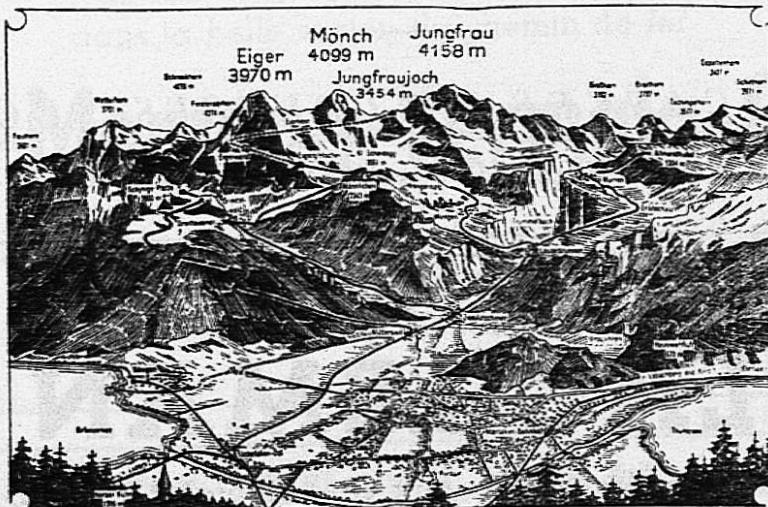
La belle esplanade fleurie du Haut-Lac et son panorama aux cent actes divers est d'un accès facile, rapide et bon marché, par le funiculaire

VEVEY-CHARDONNE-MONT-PÈLERIN

Elèves du 1er degré: montée Fr. 0.50, aller et retour Fr. 0.70

DIRECTION A VEVEY

TÉLÉPHONE 5.29.12



LA RÉGION DE LA JUNGFRAU

paysage unique pour les
excursions scolaires

Propositions depuis Interlaken-Ost :

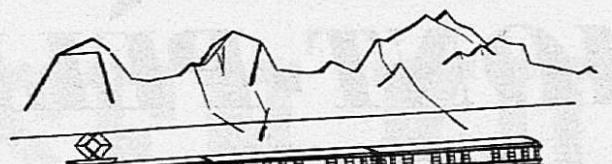
LA PETITE SCHEIDECK (2061 m.) via Lauterbrunnen-Wengen ou Grindelwald. Courses faciles au Männlichen et à Eigergletscher (chiens polaires).

JUNGFRAUJOCH (3454 m.). Palais de glace, courses en traîneaux avec les chiens polaires, terrasses-bévédères du Sphinx (3573 m.).

Wilderswil - **SCHYNIGE PLATTE** (2000 m.), jardin alpin et course au Faulhorn.

Lauterbrunnen - **MÜRREN** - Allmendhubel (1912 m.), centre de différentes courses.

Demandez notre prospectus spécial auprès de la direction des



CHEMINS DE FER

REGION DE LA JUNGFRAU

Direction à Interlaken · Tel. 102 et 137

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S.A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Quelle joie,
un voyage d'école

dans

les nouvelles voitures

du

M.O.B.



Tarif spécial
pour écoles
et sociétés

Une
course en autorail
aux

ROCHERS DE NAV

Un souvenir inoubliable pour vos élèves

BELVÉDÈRE INCOMPARABLE
FLORE ALPESTRE
HOTEL AVEC DORTOIRS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Tarif spécial pour écoles et sociétés

Demi-siècle de travail

C'est là notre force

un choix considérable...

L'Enfant Prodigue

MARX



HORTICULTEUR - FLEURISTE - GRAINIER

Maison fondée en 1847

Lausanne

Rue Marterey 40-46 - Chèques post. II. 1831

Téléphone 2.85.11

MEMBRE FLEUROP

SALLES POUR SOCIÉTÉS
ET COURSES D'ÉCOLE

Angle Terreaux-Chauderon
LAUSANNE

BON GOÛT.



GRANDS RESTAURANTS
ET TEA-ROOM SANS ALCOOL

CHAPEAUX DE MARQUE
CHEMISES DE QUALITÉ

Modern House

Georges Piotet

Rue de Bourg

LAUSANNE

PIANOS neufs

et

occasions

E. KRAEGE
ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 3 17 15

Les livres sont chers !

En voulez-vous de soignés, de captivants, de très bon marché ?

Achetez par abonnement les éditions du

« PLAISIR DE LIRE ? »

En versant seulement 5 fr. au compte de chèques postaux II. 1761, vous recevrez dans le cours de l'année, en toute propriété, trois ou quatre volumes, selon leur importance.

SECRÉTARIAT: M. ZAHND, instituteur, chemin des Clochetons, 19, Lausanne, tél. 4 03 93

Encore disponibles: Balzac: Le Colonel Chabert. — Gouzy: Le Nord est pire. — Daudet: Le Petit Chose. — Maupassant: La Rempailleuse. — A. de Chambrier: Sibylle. — Zahn: Le Diffamateur, etc.

Les Diablerets 1200 m. **Hôtel Terminus** Tél. 6.41.37

*Point de départ de nombreuses excursions — Salle pour sociétés
Prix spéciaux pour groupe — Dortoir moderne avec douche*

A. GISCLON-MICHAUD, chef de cuisine

Lac Retaud 1700 m.

Tél. 6.41.43

*Les plus belles promenades au pied des hautes montagnes
Floraisons superbes — But de sortie pour écoles — Arrangement
pour soupe, couche, petit déjeuner — Rafraîchissements de choix
Dortoir — Barque — Jeux*

MM. REINHARD et DIDAY

NIESEN-KULM

le but de votre prochaine excursion

Bibliothèques scolaires !

Grand choix de livres
pour enfants

Ouvrages classiques

Demandez la liste de la collection
des « Chefs-d'œuvre »

Le volume broché 1.90

Grands Magasins

INNOVATION

S.
A.

SANNE